

L'an deux mil seize, le dix-sept octobre à dix-neuf heures, les membres du Conseil de la Communauté de Communes Sauldre et Sologne, convoqués le dix octobre deux mil seize, se sont réunis à la salle des fêtes de Ménétréol sur Sauldre, sous la présidence de Monsieur Mardesson.

### Délibération n° 2016-10-41

Nombre de Conseillers en exercice : 35

Nombre de Conseillers présents : 29

#### Conseillers titulaires : 28

Mesdames Annette RAFIGNAT, Laurence RENIER, Martine MALLET, Marie-France DORISON, Ariane CHESTIER, Denise SOULAT, et Sylvie GIBOINT.

Messieurs Denis MARDESSON, Jean-Marc LETOURNEAU, Jean CASSIER, François GRESSET, Jean-Claude TURPIN, Sylvain DUVAL, Jean-Pierre ROUARD, Alain TASSEZ, Patrick DECROIX, Jean-Pierre ENGUERRAND, Lionel POINTARD, Ulrich BAUDIN, Xavier TABOURNEL, David DALLOIS, Joël COULON, Gérard CHALINE, Bernardino ADDIEGO, Gilbert ETIEVE, François COUDRAT, Béraud DE VOGÛE et Lucien RAFFESTIN.

Conseillers suppléants : 1 – Monsieur Florent DE SANDE.

Conseillers titulaires absents : 9- Mesdames Anne CASSIER, Annette BUREAU et Claudine RUZE.

Messieurs Pascal MARGERIN, Hugues DUBOIN, Daniel GAUTIER et Hervé DE POMYERS.

Pouvoirs : 1 – Madame Annette BUREAU donne pouvoir à Madame Laurence Renier

**Objet : ADMINISTRATION GENERALE - MDE: Délibération visant à autoriser le Président signer le marché de services pour la prestation de nettoyage des locaux de la Maison de l'Emploi**

*Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,*

*Vu le Code des Marchés Publics,*

*Vu la délibération de la Communauté de Communes Sauldre et Sologne 2014-04-17 relative aux délégations du Président,*

*Vu l'avis favorable de la Commission Marchés Publics en date du 12 octobre 2016*

*Considérant que le précédent marché d'entretien arrive à son terme le 3 novembre 2016, il convient de conclure un nouveau marché de services pour la prestation de nettoyage des locaux de la Maison de l'Emploi.*

*Considérant qu'une consultation a été lancée auprès de plusieurs entreprises qui avaient jusqu'au vendredi 7 octobre 2016 pour déposer une offre.*

*Considérant que la Commission Marchés Publics qui s'est réunie le 12 octobre 2016 pour examiner les offres des entreprises a retenu l'entreprise ISA SERVICES pour un montant de 17 400 €.*

Il convient donc de prendre une délibération visant à autoriser le Président à signer ledit marché de prestation de services avec ladite entreprise.

*Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, et voté : POUR : 30, CONTRE : 0, ABSTENTION : 0, le Conseil de Communauté,*

**DECIDE**

**Article 1<sup>er</sup> :** D'AUTORISER le Président à signer le marché de prestation de services pour le nettoyage des locaux de la Maison de l'Emploi avec l'entreprise ISA SERVICES pour un montant de 17 400 €.

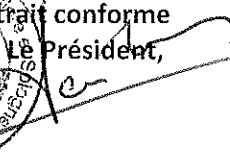
**Article 2 :** D'AUTORISER le Président à signer tout acte afférent à la présente délibération.

*Acte rendu exécutoire après*

*Dépôt en Sous-préfecture de Vierzon le : 18 octobre 2016*

*Et*

*Publication ou Notification du : le 18 octobre 2016*

Pour extrait conforme  
Le Président,  


Denis MARDESSON